VITU

—

LA MORT D'AGRIPPINE


VE RI
TAS



Tiré à 350 exemplaires.

LA MORT D'AGRIPPINE

VEUFVE DE GERMANICUS

TRAGÉDIE DE CYRANO BERGERAC

CONFÉRENCE

Faite au Théâtre de la Gaîté dans la matinée littéraire du 10 novembre 1872

PAR

AUGUSTE VITU

AVEC NOTICE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

RUE SAINT-HONORÉ, 338

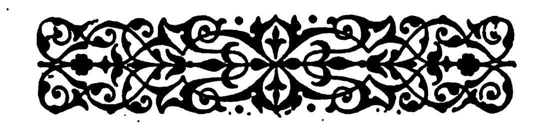
M DCCC LXXV

CONFÉRENCE

SUR

LA MORT D'AGRIPPINE

VEUFVE DE GERMANICUS



AVANT-PROPOS

J'avais longtemps résisté à l'obligeante insistance de quelques amis qui me pressaient de publier la conférence qu'on va lire. Si je m'y décide aujourd'hui, ce n'est pas que j'aie changé d'avis sur le mérite de cette étude improvisée, mais uniquement parce qu'une vérification studieuse, quoique un peu tardive, m'y a fait reconnaître des erreurs que je tiens à corriger. La faute ayant été commise en public, c'est en public que je la dois réparer. J'estime, d'ailleurs, et voilà mon excuse, que ces rectifications donneront quelques éclaircissements nouveaux sur une figure originale et sympathique aux lettrés.

J'ai disposé ces éclaircissements sous forme de

notes se référant au texte, et j'ai groupé dans un cadre spécial tous les éléments généalogiques qui reconstituent la famille parisienne des Cyrano.

Je n'ai rien modifié au texte même de ma conférence, que j'avais transcrite de mémoire le lendemain du jour où elle fut prononcée; je me serais fait scrupule d'y toucher, ne fût-ce que par déférence pour mes amis et confrères de la presse, qui l'ont jugée avec une bienveillance dont je sens tout le prix.

AUGUSTE VITU.

Paris, le 15 mars 1875.





CONFÉRENCE

SUR

LA MORT D'AGRIPPINE, VEUFVE DE GERMANICUS

Tragédie

DE CYRANO BERGERAC

Mesdames et Messieurs,

La tragédie qui va se dérouler devant vous n'a pas été représentée depuis deux cent dix-neuf ans. Après avoir obtenu dans sa nouveauté, en 1653 [1], un succès de théâtre et de lecture dont on a vainement cherché à nier ou à diminuer l'éclat, méritait-elle de tomber dans l'obscurité profonde où elle est demeurée pendant plus de

deux siècles, et d'où elle va sortir, au moins pour un jour? C'est à vous d'en décider.

Pour moi, chargé d'un périlleux devoir, celui de vous faire les honneurs de cette œuvre oubliée, j'ai besoin d'être encouragé d'abord, ensuite soutenu par votre bienveillance et par votre attention.

Si j'avais à vous entretenir de l'un des monuments consacrés de notre littérature, et d'un de ces rares génies dont le culte est vivant parmi nous, de l'œuvre d'un Corneille ou d'un Racine, ou d'un Voltaire, ou d'un Molière, je serais moins inquiet : je n'aurais pas plus de confiance dans mes forces, mais une communauté prévue d'admirations et de sympathies vous aurait d'avance conquis à ma cause et vous déguiserait, même à votre insu, mon insuffisance ou mon inexpérience.

Malheureusement ni la pièce ni l'auteur dont je veux vous parler ne remplissent ces conditions si favorables. *La Mort d'Agrippine* et Cyrano Bergerac n'appartiennent pas au monde régulier, accepté, classé par les cours de littérature. Ce sont des bohêmes, des suspects. Ne leur demandez ni papiers ni références. Les

papiers sont compromettants et les références détestables.

Jugez-en par un premier témoignage emprunté aux contemporains.

Tallemant des Réaux, ce Saint-Simon bourgeois du XVII[e] siècle, aurait pu connaître notre auteur. Il ne lui a cependant consacré que dix lignes, et quelles lignes! En voici le début : « Un fou, nommé Cyrano, fit une pièce de théâtre intitulée *Agrippine*. La pièce était un vrai galimathias. »[2]

Un fou, voilà pour le poëte; un galimatias, voilà pour le poëme. Jugement sommaire, exécution sans phrases.

Boileau, le sévère Boileau, ne fut pas aussi dur que le licencieux narrateur des *Historiettes* :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que les vers où Motin se morfond et nous glace.

Toutefois la comparaison n'est pas extrêmement flatteuse; Cyrano est ici le clou qui fixe Motin au gibet dressé par le justicier du Parnasse. Le glacial Motin et l'audacieux Bergerac, l'un portant l'autre, sont précipités dans l'immortalité comme Jupiter lança Vulcain sur la terre, par un furieux coup de pied.

De nos jours Bergerac rencontre enfin un juge non prévenu, un esprit ouvert, original, sensible lui-même à toutes les originalités. — Ah! messieurs, je me refuse vainement à cette interruption dans le cours de mes idées, mais j'ai sur les lèvres et dans le cœur le nom de celui que nous venons de perdre, de notre illustre Théophile Gautier; je ne puis l'omettre en parlant du Cyrano qu'il a touché d'un rayon de sa gloire, et je ne puis pas le prononcer sans payer à une chère mémoire ce dernier tribut de regrets et de douleurs... —

Théophile Gautier a rendu sur Bergerac un jugement équitable, j'y reviendrai tout à l'heure; d'ailleurs le livre est dans toutes les mains. Mais enfin, ce livre est intitulé *les Grotesques;* mais enfin, pour Théophile Gautier lui-même, le poëte grandiose de *la Mort d'Agrippine*, l'humoristique et profond penseur qui écrivit le *Voyage à la Lune*, un demi-siècle avant *les Mondes* de Fontenelle et les *Voyages de Gulliver,* un siècle avant *Micromégas,* Cyrano est un grotesque.

Fou, burlesque, grotesque, voilà quelle formidable trinité d'épithètes méprisantes le nom

de Cyrano traîne après lui devant la postérité indifférente, qui a bien d'autres soucis plus pressants que de reviser des jugements littéraires.

Mon Dieu, je ne viens pas m'inscrire en faux. Cyrano fut un fou, un burlesque, un audacieux, un grotesque, j'en conviens; mais il fut aussi quelque chose de très-différent, voilà ce que j'affirme sans crainte devant ce public d'élite qui m'entend et qui va l'entendre.

Dans cette opinion générale sur Cyrano, il faut faire la part de deux influences, celle de sa vie et celle de ses œuvres. Parlons de sa vie d'abord. Ici encore il faut subdiviser, car il y a sa vie réelle, qui est peu connue, et sa légende, qui est populaire.

La légende, c'est le Cyrano fier-à-bras, le Cyrano duelliste, tranche-montagne, le matamore au nez immense tout balafré de coups de sabre, et qui défend aux passants d'en rire sous peine de mort; le débauché, le libertin, l'impie; ce sont surtout les contes ridicules accrédités par le *Menagiana* et dont la critique littéraire avait déjà fait justice au XVIII[e] siècle[2].

Ce qu'il y a de vrai, c'est que Cyrano fut

très-brave, c'est qu'il servit de second en maintes rencontres, mais sans avoir jamais suscité ou soutenu une querelle pour son compte personnel ; c'est qu'à l'âge de dix-neuf ans, simple cadet aux gardes, il se battait comme un lion contre les Espagnols et tombait percé d'une balle au siége de Mouzon ; l'année suivante, en 1640, au siége d'Arras, dans un combat corps à corps, un coup d'épée lui traversait la gorge. Cyrano fut certainement un duelliste, ce dont on le blâme, mais ce fut avant tout un héroïque soldat, ce dont on ne l'a jamais loué.

De même pour ses œuvres : Cyrano cédait au goût du temps. Ses lettres descriptives, satiriques, burlesques, amoureuses, offrent le plus parfait modèle de ce qu'on appelait alors le bel esprit ; en littérature comme en fait d'armes, on ne recherchait que les rencontres extraordinaires. L'idée d'être naturel était la seule qui ne se présentât jamais à ces constructeurs de rébus. Mais, si extravagantes qu'on juge les prouesses de Cyrano en ce genre, il faut avouer qu'elles restent gaies, spirituelles et bien françaises ; ce sont, comme il l'a dit lui-même, « des imaginations pointues dont on chatouille le

temps pour le faire marcher plus vite. » Et que d'invention comique en ce genre dont Voiture est le roi ! Je ne rappelle à votre mémoire que la *Lettre à un gros homme*, c'est-à-dire à Montfleury, ce roi de théâtre, si prodigieusement « entripaillé », pour me servir de l'expression de Molière : « Enfin, gros homme, je vous ai vu, mes prunelles ont achevé sur vous de grands voyages, et le jour que vous éboulâtes corporellement jusqu'à moi, j'eus le temps de parcourir votre hémisphère ou, pour parler plus véritablement, d'en découvrir quelques cantons.... Pensez vous donc, à cause qu'un homme ne vous sauroit battre tout entier en vingt-quatre heures et qu'il ne sauroit en un jour échiner qu'une de vos omoplates.... Si les coups de bâton s'envoyoient par écrit, vous liriez ma lettre des épaules... ... Une longe de veau qui marche sur ses lardons.... »

Ces folles et robustes gaietés sentent la gasconnade, je le sais ; la littérature entière était gasconne, c'est-à-dire espagnole ; le capitan, ce type obligé des comédies à la mode, aurait pu descendre du théâtre dans le parterre sans s'y trouver dépaysé. Cyrano, que des hommes qui

s'y connaissaient avaient surnommé le démon de la bravoure, tint à honneur de se montrer plus gascon à lui seul que la Gascogne entière, et il y parvint aisément, car ce gascon fieffé était... un Parisien...

Oui, messieurs, un Parisien; j'en suis fâché pour les biographes qui, sur la foi de son nom, l'ont fait compatriote de l'illustre baron de Crac, et particulièrement pour l'estimable érudit qui, en 1856, écrivit une vie de Cyrano en l'honneur de la jolie ville de Bergerac en Périgord[4]; mais notre Cyrano fut un Parisien certain, authentique, fils de Parisien, petit-fils de Parisien. Cela est attesté par l'acte de son baptême, retrouvé dans les registres de la paroisse Saint-Sauveur par un travailleur infatigable, un véritable savant celui-là, par le vénérable M. Jal, chargé de la garde de nos archives municipales, qui ne sont plus hélas! qu'un peu de cendres.

Donc, Savinien de Cyrano fut baptisé à Paris, sur la paroisse Saint-Sauveur, le 6 mars 1619. Il était le cinquième fils d'Abel de Cyrano, écuyer, seigneur de Mauvières, et de demoiselle Espérance Bellanger. En 1612, époque de leur mariage, M. et Mme de Mauvières habi-

taient rue des Prouvaires, sur la paroisse Saint-Eustache, à deux pas de la maison où naquit Molière. Je trouve que le grand-père de notre poëte, nommé Savinien comme lui, était secrétaire du roi en 1570 et auditeur de la chambre des comptes de Paris en 1573, sous Charles IX. Vous le voyez, c'est bien à nous Parisiens qu'appartient Cyrano, véritable enfant de Paris. Il l'avait bien dit lui-même dans son *Voyage à la Lune*[5]; mais nul n'y avait pris garde : si peu de gens lisent les livres dont tout le monde parle!

La vie de Cyrano fut courte et peut se condenser en peu de faits. Après une éducation classique rapidement ébauchée par un prêtre de campagne, Savinien revint à Paris avec l'autorisation de son père et y battit le pavé, poursuivant tant bien que mal ses études sur les bancs du collége de Beauvais. Je ne veux pas faire le pédant avec vous, messieurs; permettez-moi cependant de vous rappeler que le collége de Beauvais était établi à Paris, dans la rue qui a retenu son nom, la rue Saint-Jean-de-Beauvais, et non pas à Beauvais en Picardie, comme l'a cru, dans un moment d'oubli, un érudit quelque peu distrait[6]. Molière, plus jeune que Cyrano de

trois ans, étudiait à peu près dans le même temps au collége de Clermont, non pas au collége de Clermont en Beauvoisis, ni de Clermont en Auvergne, mais au collége de Clermont tenu par les Jésuites, rue Saint-Jacques à Paris, et qui est devenu en 1682 le collége Louis-le-Grand.

Lorsque Cyrano eut atteint l'âge de dix-neuf ans (1640), se conformant au conseil et à l'exemple d'un de ses amis, M. Le Bret, qui fut depuis son exécuteur testamentaire et à qui nous devons le peu que nous savons de lui, il s'enrôla dans les cadets du régiment des gardes et fut admis dans la compagnie commandée par M. de Carbon Castel-Jaloux, presque entièrement composée de Gascons. C'est alors, à ce que je suppose, qu'il prit un nom de guerre, celui de Bergerac, et il signa toujours de Cyrano Bergerac. Si l'on voulait à toute force que ce fût un nom de terre, je n'irais pas en chercher l'origine au midi de la Loire, mais plutôt du côté de la Bretagne. Le premier et le plus authentique des quatre portraits gravés que possède le Cabinet des estampes présente à l'œil le moins exercé le type saisissant du Kymri breton.

D'ailleurs, il y a eu des fiefs du nom de Bergerac en Bretagne et la seigneurie de Mauvières, appartenant au père de notre Cyrano, était située dans l'ouest de la France7.

Je n'insiste pas sur ces détails. Cyrano à peine soldat, fit un rude apprentissage sur les champs de bataille, et se rebuta promptement du métier. Les deux blessures qu'il reçut aux siéges de Mouzon et d'Arras ne lui avaient pas donné d'avancement. Le dégoût des services inutiles, joint à l'attrait qu'il ressentait pour les sciences, l'arrachèrent sans retour à la carrière des armes. Le poétique soldat, qui rimait de tendres élégies dans le tumulte d'un corps de garde, redevint un étudiant plein de zèle et d'ardeur. Il cultiva l'astronomie, la physique, la philosophie avec Rohault et Gassendi. Convaincu par l'évidence des idées de Copernic, il aida par l'attrait de l'esprit le plus aiguisé et le plus alerte à la propagation des doctrines nouvelles. Il y avait à cela quelque courage; car, messieurs, en plein siècle de Louis XIV, il n'était pas admis par tout le monde que la terre tournât autour du soleil; Le Bret, l'ami et l'éditeur de Cyrano, invoque au profit de son illustre ami

le bénéfice des circonstances atténuantes, et s'excuse, quant à soi, de prendre parti dans ces matières délicates. Voilà où l'on en était en 1663. Cyrano exposa avec une remarquable netteté la théorie très-explicite de l'attraction planétaire, comme principe du système du monde, et cela trente-quatre ans avant les premières publications de Newton. Je ne me hasarderai pas à lui faire honneur de cette grande pensée, et je n'ai pas eu le loisir de rechercher auquel de ses maîtres cet honneur appartient. Mais je ne puis lui refuser la gloire d'avoir fait pour la science nouvelle de son temps ce que Voltaire fit au siècle suivant, avec plus de bonheur et d'éclat, pour les doctrines scientifiques de Locke et de Newton. Admirable spectacle que donne le génie littéraire se faisant le messager et le défenseur du progrès des sciences!

Ce qui appartient bien en propre à Cyrano, c'est d'avoir conçu clairement la première idée de l'aérostation. Il indique l'emploi de globes creux remplis d'un gaz dilatable plus léger que l'air atmosphérique; il va même jusqu'à calculer le moyen de redescendre en laissant échapper du gaz, lorsqu'on s'est élevé trop haut [8].

Cet homme-là, messieurs, n'était pas un homme ordinaire; et s'il faut absolument que ce soit un fou, avouez que ce n'était pas là un fou à mépriser.

Il avait d'ailleurs conformé la conduite de sa vie aux doctrines qu'il avait embrassées. En même temps qu'il se rendait savant, il se fit modeste, frugal et chaste comme un vrai pythagoricien.

Sa fortune était loin d'égaler son mérite. Vous n'oubliez pas qu'il était le cinquième enfant d'un gentilhomme assez pauvre lui-même. Après avoir repoussé les offres flatteuses du maréchal de Gassion, un des grands hommes de guerre de ce temps-là et l'ami de Gustave-Adolphe, qui voulait se l'attacher par estime pour ses talents et pour ses connaissances, Cyrano avait fini par accepter le patronage d'un personnage d'une valeur non moins éclatante et non moins éprouvée, je veux parler du duc d'Arpajon, marquis de Severac, à qui *la Mort d'Agrippine* est dédiée [9]. Il rentrait un soir à l'hôtel de ce seigneur lorsqu'il fut atteint à la tête par la chute d'une pièce de bois [10]. Il languit quelque temps et mourut en 1655, à l'âge de trente-six ans.

Ses derniers moments, adoucis par l'amitié de sa cousine Mme de Neufvillette [11], et de sa vénérable tante Catherine de Cyrano, prieure du couvent des Filles de la Croix [12], rue de Charonne, furent ceux d'un chrétien. Catherine de Cyrano réclama sa dépouille mortelle, qui fut ensevelie sous les dalles de l'église. Elle y est peut-être encore, le couvent des Filles de la Croix étant du petit nombre des édifices religieux qui ont échappé comme par miracle aux causes de destruction très-diverses qui depuis deux cents ans ont bouleversé les édifices parisiens [13].

Savinien de Cyrano n'a laissé que deux pièces de théâtre : *La Mort d'Agrippine*, tragédie jouée en 1653, et *Le Pédant joué*, comédie représentée l'année suivante. Je ne vous dirai du *Pédant joué* qu'une seule chose, c'est que de cette farce très-grossière Molière a tiré le principal ressort de sa comédie de *l'Avare*, la rivalité du père et du fils, et une comédie presque entière, *Les Fourberies de Scapin*. L'admirable scène de la galère est tout entière de Cyrano, et Molière, pour tout perfectionnement, y a pratiqué quelques coupures [14]. Ce plagiat, si singulier qu'il puisse

paraître, est absolument évident, puisque *les Fourberies de Scapin* ne furent données au public qu'en 1671; il y avait dix-sept ans que la pièce de Cyrano était imprimée et seize ans que Cyrano lui-même était mort. Après avoir lu beaucoup de dissertations pour et contre, j'estime que l'excuse de Molière est précisément dans la notoriété du larcin, et probablement aussi dans les exigences de sa triple situation d'auteur, d'acteur et de directeur, qui l'obligèrent sans doute plus d'une fois à travailler hâtivement et contre son gré [15].

Chose curieuse! Cyrano professait justement à l'endroit des pilleries littéraires une animadversion véhémente qui ressemble à un pressentiment. Il a écrit deux lettres consécutives contre un pilleur de pensées; il avait coutume de dire que les plagiaires devraient être punis de peines plus sévères que les voleurs de grands chemins, parce que la gloire est quelque chose de plus précieux que l'or, et aussi parce que si chacun s'était appliqué à ne jamais rien écrire qui eût été dit avant lui, les bibliothèques seraient moins embarrassantes, et que la vie de l'homme suffirait alors à lire les choses utiles.

Pensée délicate et juste d'un esprit avide de savoir [16].

J'arrive à *la Mort d'Agrippine*, son œuvre capitale, et son titre le plus certain à cette gloire littéraire dont il était noblement épris.

Avant d'examiner avec vous cette grande composition, je suis obligé de m'arrêter à une étude préliminaire des personnages entre lesquels elle se noue et se dénoue. Huit rôles différents apparaissent dans *la Mort d'Agrippine*, mais, en laissant de côté les quatre confidents, Nerva, Terentius, Cornélie et Furnie, nous n'avons affaire en réalité qu'à quatre figures historiques : l'empereur Tibère, la princesse Agrippine, veuve de Germanicus; la princesse Livilla, veuve du prince impérial Drusus, et Séjan.

On ne saurait méconnaître, en lisant *la Mort d'Agrippine*, que Cyrano n'eût profondément étudié Corneille, mais il ne s'attache pas servilement aux procédés du maître; il garde son originalité propre, son point de vue personnel. Corneille, dans ses grandes pièces romaines, *Les Horaces*, *Sertorius*, *La Mort de Pompée*, *Nicomède*, *Cinna*, se plaît à exposer les principes et

la suite de la politique romaine avec cette profonde perspicacité et cette hauteur de vues qui justifient le mot de Napoléon Ier : « Je l'aurais fait premier ministre. » Vous ne trouverez rien de pareil dans la tragédie de Cyrano; il n'a pas abordé, même incidemment, le côté politique du sujet; les intérêts de l'empire et des peuples ne tiennent aucune place dans son dessein; je suis donc dispensé, à ma grande satisfaction et probablement à la vôtre, de toucher, même incidemment ce vaste et grave sujet : la politique de l'empire romain et des Césars. Cyrano n'avait en vue que les tragiques dissensions de la famille d'Auguste; *la Mort d'Agrippine* est une tragédie de famille. Or, les liens de famille dont Cyrano s'est servi comme de l'un des principaux ressorts de son œuvre étaient si multipliés et si complexes qu'il me faut absolument les démêler ici. Beaucoup d'entre vous les connaissent sans doute, mais je parle pour quelques-uns qui n'ont plus présentes à l'esprit ces généalogies lointaines.

Pour vous donner un premier aperçu de ces complications sans exemple, je dois vous rappeler d'abord que l'empereur Tibère, grâce à

ses deux mariages successifs, était devenu son propre beau-père. Vous êtes surpris? Il y a de quoi. Cela s'explique pourtant, par ce fait singulier que la seconde femme de Tibère était la belle-mère de la première.

Débrouillons cet écheveau.

M. Vipsanius Agrippa, l'ami d'Auguste et son meilleur général, l'un des chefs de son conseil privé, l'Agrippa chanté par Horace dans la sixième ode du premier livre :

> *Scriberis Vario fortis et hostium*
> *Victor....*

avait épousé en premières noces Cæcilia Attica, fille de Pomponius Atticus, et en secondes noces la princesse Julie, fille d'Auguste. Il eut de chacune de ses deux femmes une fille, et ces deux filles, de deux lits différents, s'appelèrent toutes deux Agrippine, qui est plutôt un nom de famille qu'un prénom dans le sens moderne.

Agrippine Ire fut la première femme de Tibère; Tibère, qui l'aimait, fut obligé de la répudier par ordre de l'empereur Auguste pour épouser Julie, devenue veuve d'Agrippa, belle-mère d'Agrippine Ire et mère d'Agrippine IIe.

Cette Agrippine IIe, l'héroïne de la tragédie de Cyrano, était petite-fille d'Auguste par sa mère Julie. Elle épousa Germanicus, et elle eut de lui de nombreux enfants, dont les plus connus sont Caïus Caligula et Agrippine IIIe, qui fut mère de Néron. Or, Germanicus était le neveu de Tibère.

Pour Livilla Drusilla, elle était sœur de Germanicus et elle épousa Drusus, fils de Tibère.

De ces diverses parentés et alliances combinées, il ressort que :

1° Tibère était le beau-père, le beau-frère et l'oncle d'Agrippine IIe, et de plus son père devant la loi, parce qu'en vertu de l'ordre d'Auguste il avait adopté Germanicus pour lui transmettre l'empire;

2° Agrippine IIe était la belle-fille, la fille adoptive, la belle-sœur et la nièce de Tibère. Elle était encore la belle-sœur de Livilla, sœur de Germanicus, et aussi sa tante et sa cousine, parce que Drusus, époux de Livilla, était le neveu d'Agrippine IIe comme fils de sa sœur Agrippine Ire, et son cousin comme fils de Tibère qui était son oncle;

3° Livilla Drusilla était la belle-fille de Ti-

bère, comme femme de son fils Drusus, sa nièce comme sœur de son neveu Germanicus; et aussi belle-sœur, nièce et cousine d'Agrippine IIe 17.

J'ai insisté sur cette parenté extraordinaire, et ce n'est pas pour le vain plaisir de vous étonner, mais en vertu de l'obligation où je suis de vous faire pénétrer dans la pensée du poëte qui a mis en œuvre cet élément particulier que lui fournissait l'histoire de la dynastie des Césars, en a tiré des effets saisissants.

Séjan, ou Sejanus pour lui conserver avec Cyrano son nom latin, était un chevalier toscan qui fit rapidement sous Auguste une belle carrière militaire, et arriva sous Tibère aux plus hauts emplois de l'armée; il fut chef des cohortes prétoriennes, titre qui, traduit en langage moderne, équivaut à celui de général en chef de la garde impériale.

Les personnages étant connus, j'arrive au récit du drame dont les péripéties remplirent de crimes atroces quinze années de l'histoire romaine.

La faveur de Séjan, l'immense pouvoir qu'il tenait de la confiance de son maître et qu'il exerçait avec une arrogance sans mesure, déplaisaient à Drusus, fils de Tibère, qui pressentait peut-être l'insatiable ambition du chef des prétoriens. Une querelle s'éleva entre eux, et Séjan reçut un soufflet de Drusus. Comment se venger du fils de l'empereur? Rendre outrage pour outrage, c'était commettre le crime de lèse-majesté. Le duel n'était pas dans les usages de Rome; d'ailleurs on ne se bat pas en duel contre le prince impérial. Séjan usa d'un procédé qui n'a pas vieilli, il séduisit Livilla, la femme de Drusus. Comment s'y prit-il? En éveillant ou plutôt en inquiétant chez elle l'ambition du pouvoir suprême. Il lui fit sentir habilement que Drusus, son époux, jeune homme faible et sans prestige sur l'armée, avait peu de chances de régner, car, après la mort de Tibère, les soldats, enfant pour enfant, lui préféreraient un des fils de Germanicus, ce héros pour la mémoire duquel ils professaient un culte superstitieux. Mais ces soldats, qui pouvait mieux dicter leur choix et même l'obtenir pour soi-même que lui Séjan, le chef des cohortes prétoriennes, le lieutenant tout-puissant de César? L'empire à Séjan, et Livilla devenait impératrice. Leur accord se fit sur cette conjuration dirigée à la fois contre

la famille de Tibère et contre la famille de Germanicus.

D'abord ils empoisonnèrent Drusus; puis ils inquiétèrent Tibère sur les secrets desseins d'Agrippine, qu'ils accusèrent d'entretenir des intelligences dans l'armée à son profit personnel. L'empereur ne nourrissait aucune haine contre ses héritiers; il ne craignait que des compétiteurs. Après beaucoup d'hésitations et de luttes intimes, il prit enfin la résolution de se défaire d'Agrippine; mais il n'osa pas lui donner la mort. Il se contenta de la reléguer, en l'an 38, dans l'île de Pandataria, où sa mère Julie avait été naguère exilée, et dont je vous dirais bien le nom moderne si je le connaissais; mais les savants ne se sont pas mis d'accord là-dessus. Tout ce que je sais, c'est qu'elle était située dans la mer Tyrrhénienne [18]. Agrippine habita cinq ans cette île presque déserte; un jour, avec ou sans le consentement de Tibère, elle y fut battue par un centurion de coups si furieux qu'ils lui arrachèrent un œil de l'orbite. « Elle en ressentit tant de déplaisir », dit un vieux biographe, qu'elle se laissa mourir de faim. Ainsi périt la veuve de Germanicus, la petite-fille d'Auguste, la petite-nièce de Jules César, l'an 33 de l'ère chrétienne. En cette même année, au fond de l'Orient, Jésus-Christ expirait sur la croix; et cette mort sublime marquait l'éclosion d'un nouveau monde, tandis que le monde païen s'affaissait graduellement sous le poids de ses iniquités et de ses hontes.

L'éloignement d'Agrippine, le meurtre de ses enfants autres que le petit Caïus et la petite Agrippine, qui furent seuls épargnés, avaient fait le vide autour de Séjan. S'appliquant à maintenir Tibère « dans son île infâme », comme parle Cyrano, il exerçait à Rome et dans l'empire la souveraineté véritable. Tibère était-il aveugle ou dissimulait-il? On ne sait. Je crois plutôt à l'astuce qu'à l'aveuglement de ce tyran soupçonneux et narquois. D'abord, Séjan fut si osé que de lui demander la permission d'épouser Livilla. Tibère la lui refusa durement. Séjan eut alors le pressentiment d'une lutte prochaine; il se mit en mesure d'étendre la main sur le pouvoir suprême. L'audace ne lui manqua pas, mais la prudence. Tibère souffrait que les images de Séjan parussent à côté des siennes dans les lieux publics et même sur les

enseignes des légions. Séjan, loin de ménager l'orgueil du maître, le blessa cruellement. Il dit et on répéta que l'empereur de Rome c'était Séjan, et que Tibère n'était que le roi de l'île. Il fit ou laissa jouer publiquement Tibère sur un théâtre, dans une farce où l'on raillait la calvitie de ce maître du monde. C'était prendre Tibère par son côté sensible. Tibère n'était pas seulement le tyran dépeint par Tacite et Suétone avec de si sombres couleurs; c'était aussi un lettré, un poëte, il versifiait volontiers des complaintes sur la mort de ses parents. Il avait l'amour-propre chatouilleux des écrivains et des artistes : *genus irritabile vatum*. Les satires publiques commandées ou souffertes par Séjan le mirent en fureur, et il résolut la perte de ce lieutenant infidèle. Il s'y prit de longue main et avec toutes sortes de ménagements. Depuis l'éloignement d'Agrippine, nul ne contre-balançait l'influence de Séjan sur l'armée et principalement sur les cohortes prétoriennes. Tibère ne pouvait se défaire de Séjan que par une sorte de coup d'État, qu'il prépara dans l'ombre avec beaucoup de précaution. Il s'entendit secrètement avec un ennemi de Séjan, Macron, qui

était préfet du prétoire, la plus haute des dignités civiles, comme qui dirait, toujours en langage moderne, le ministre de l'intérieur, ayant la haute main sur les municipalités et les milices. Tibère, du fond de son île, pensait et combinait; Macron, à Rome, exécutait. L'heure décisive ayant sonné, Macron revint d'un dernier voyage à Caprée, porteur d'une lettre de l'empereur pour le sénat. Il fit savoir confidentiellement à Séjan que l'empereur, ne mettant plus de bornes à ses faveurs ni à sa confiance, allait l'associer à la puissance tribunitienne, c'est-à-dire à l'empire, puisque la dignité impériale, c'est-à-dire le pouvoir absolu, consistait dans la réunion sur une seule tête des fonctions de consul, de tribun, de préteur et de pontife. Séjan, ébloui, perdit le sentiment du danger. Macron obtint de lui, sous divers prétextes, que les cohortes prétoriennes, qui occupaient la ville et les abords du Capitole, regagnassent leurs anciens campements hors des murs. Le sénat, trompé comme Séjan lui-même, s'empressait autour du favori et lui prodiguait ses félicitations serviles. On lut enfin la lettre de l'empereur. Ce n'était pas une petite affaire, car sa longueur

dépassait toute croyance. Elle débutait par des louanges pour Séjan, puis s'égarait sur les affaires de l'État, et peu à peu s'engageait dans la voie des reproches; tout à coup elle revenait au point de départ et couvrait les égratignures sous les fleurs. Après une heure et plus de cette lecture, dont l'étendue correspondait au temps calculé par l'empereur et par Macron pour que les prétoriens se fussent éloignés et que leurs positions aux abords du sénat eussent été occupées par les cohortes municipales animées d'un tout autre esprit, la pensée impériale éclata comme un coup de foudre : l'empereur ordonnait au sénat de juger Séjan séance tenante. Les imprécations remplaçant subitement les louanges, et chaque flatteur se démasquant en ennemi, Séjan fut arrêté sur-le-champ, jugé sans désemparer et exécuté le même jour. Ceci se passait en l'an 31, trois ans après l'exil, deux ans avant la mort d'Agrippine. Livilla, convaincue d'adultère et d'empoisonnement, fut condamnée à mourir de faim par son aïeule Antonia, la fille de Marc-Antoine [19]. Il y avait dix ans que Drusus, son époux, était mort.

Telle est la trame historique dans laquelle

Cyrano a largement taillé sa tragédie de *la Mort d'Agrippine*. S'imposant volontairement l'observance des rigoureuses lois de l'unité classique, il a fait entrer en un fait, en un lieu, en un jour, et rendus simultanés les événements qui, dans la réalité, ne s'accomplirent que par évolutions et successivement. Chose étrange ! ce libre esprit, ce contempteur du *magister dixit*, ce disciple de Zénon, d'Épicure, de Pyrrhon et de Gassendi, qui nie l'autorité d'Aristote en matière de philosophie, s'incline dévotement devant lui lorsqu'il s'agit d'écrire une tragédie. Contradiction plaisante, dont il faudrait s'étonner grandement, si la contradiction n'était comme la marque particulière de l'esprit humain et le signe distinctif de son indépendance. Les bêtes pensent et font tous les jours la même chose et ne se contredisent jamais : c'est que ce sont des bêtes, comme disait Mme de la Sablière.

Du reste, Cyrano a déployé un art remarquable dans la condensation des événements ; il a rapproché et serré les pages de l'histoire, il ne les a ni dénaturées ni raturées. Avant d'en aborder avec vous l'analyse, je m'arrête à un

fait singulier qui s'est présenté tout à l'heure à mon esprit et qui, chose plus singulière encore, m'avait échappé jusqu'à présent, bien que j'eusse lu et relu bien des fois la pièce. C'est que le titre original, qui est bien *la Mort d'Agrippine*, n'est pas du tout justifié, puisqu'Agrippine ne meurt pas. Et encore ne suis-je sûr de rien, car Tibère, après lui avoir refusé les joies du supplice et de la délivrance en ces superbes vers :

> Tu demandes la mort ? J'admire ton audace !
> Depuis quand près de nous es-tu rentrée en grâce ?

finit par dire, à l'avant-dernière scène :

> D'elle et de Sejanus les âmes déloyales
> Arriveront ensemble aux rives infernales...

ce qui est passablement contradictoire.

Le vrai sujet de la tragédie est celui qu'ont traité depuis beaucoup d'auteurs tragiques, la chute de Séjan, que Cyrano rattache à l'exil d'Agrippine, par une combinaison forte et profonde. Est-il vrai, comme l'imagine Cyrano, que la conjuration de Séjan et de Livilla ait précédé et déterminé la mort de Germanicus? La conjecture, si c'en est une, ne heurte pas la

vraisemblance historique. On n'a jamais bien prouvé que Tibère eût trempé dans l'assassinat de son neveu. Il ne s'opposa ni au jugement ni à l'exécution de l'empoisonneur Pison, accusé par la voix publique. Cyrano feint qu'Agrippine, ayant promis vengeance à Germanicus mourant, et résolue à perdre ses meurtriers l'un par l'autre, se soit emparée de l'esprit et du cœur de Séjan, à qui elle a promis l'empire. Une telle alliance devait combler les espérances et l'orgueil de Séjan. Une sorte de culte superstitieux, très-bien compris et très-bien traduit par Cyrano, rendait Agrippine sacrée aux Romains et à Tibère lui-même. Agrippine était la fille de Julie, par conséquent la petite-fille d'Auguste, la petite-nièce de Jules César, du divin Jules, et le divin Jules descendait de l'Olympe par Vénus. Aussi le poëte place-t-il dans sa bouche cette invocation aux immortels :

> Ils me doivent secours puisqu'ils sont mes aïeux.

L'amour de Séjan pour Agrippine excite contre elle et contre lui les fureurs jalouses de Livilla, et celle-ci finit, dans l'excès de sa rage,

par dénoncer à Tibère les complots tramés contre son pouvoir, ce qui détermine la catastrophe. Ici le poëte n'a fait que changer un nom de femme, car la chute de Séjan fut très-réellement déterminée par les révélations d'une princesse de la famille impériale, Antonia, fille de Marc-Antoine et mère de Germanicus.

Le plan de Cyrano est simple, comme il convient quand on veut laisser la place libre au développement des caractères et des passions. Les ressorts semblent un peu naïfs, mais la marche générale est ample, noble, imposante et vraiment tragique.

Cyrano a peint avec beaucoup de bonheur les hésitations de Tibère, ses détours et ses retours soudains, quand il s'agit de frapper Agrippine. Il lui prête même une certaine bonhomie, des velléités de clémence qui vous surprendront, mais qui ne sont pas inconciliables avec les enseignements de l'histoire. Tibère, — Dieu me garde de réhabiliter cette mémoire détestable et détestée, ni d'atténuer la juste horreur qu'elle inspire à travers les siècles, — Tibère, messieurs, n'était cependant pas un homme ordinaire. Habile général, ou du moins général heureux, il

avait eu la gloire de racheter la défaite de Teutobourg et de vaincre les vainqueurs de Varus; et puisqu'il a tué beaucoup d'Allemands, c'est une circonstance atténuante dont il me semble qu'on peut bien lui tenir compte. Il était fort lettré, et il avait même beaucoup d'esprit. J'en trouve la preuve dans une anecdote qui ne s'éloigne pas de mon sujet, puisqu'elle se rapporte à la mort de Drusus, le fils de Tibère et l'époux de la criminelle Livilla.

La fin prématurée du prince impérial avait répandu un deuil universel. De tous les points de l'empire romain partirent des députations chargées de porter à l'empereur l'expression de la douleur des peuples. Mais l'empire était grand, car ses frontières embrassaient en ce temps-là presque tout le monde connu; les distances étaient immenses, les routes difficiles et rares; il y eut bien des retardataires. Des mois s'étaient écoulés depuis la mort de Drusus, qu'on avait presque oublié, lorsque le conseil municipal d'Ilion, l'antique Troye, la patrie d'Hector, se présenta devant Tibère. L'empereur reçut les conseillers troyens avec une grâce ironique : « J'accepte, lui dit il, vos hommages, et en re-

tour recevez mes regrets pour la mort d'Hector. »

Comme souverain, comme homme politique, Tibère a été jugé par un mot profond et sagace : « Tibère, a dit M. Villemain, ne pouvait supporter aucune sorte de libertés ; mais son esprit amer et juste était dégoûté de la servitude. » Enfin, si grand que fût son mépris pour la vie humaine, il savait se priver d'être cruel lorsque la cruauté lui paraissait inutile. Cyrano reste ainsi dans l'histoire lorsqu'il prête quelques traits d'humeur débonnaire à ce sombre tyran.

Cyrano s'est complu à dépeindre dans le personnage de Sejanus l'ambitieux sans scrupule et sans frein, capable de tous les crimes ; et, pour l'achever d'un seul trait, il en fait un athée. Les vers où Séjan explique sans détour son incrédulité sont peut-être les meilleurs de l'ouvrage et les plus achevés qu'on puisse rencontrer dans aucune tragédie française. Ils ont suscité plus d'une attaque malveillante contre Cyrano ; les accusations d'impiété, si terribles encore au XVII[e] siècle, tombèrent cependant d'elles-mêmes ; l'impression de *la Mort d'Agrippine* fut auto-

risée avec privilége du roi, et je ne sache pas qu'il ait jamais été inquiété à ce sujet.

S'il faut à toute force que je porte un jugement explicite sur *la Mort d'Agrippine*, je vous avouerai que, sans aller jusqu'à la placer au rang des chefs-d'œuvre définitifs, j'ai conçu une haute estime pour elle, et que cette estime n'a fait que s'accroître aux lectures réitérées que j'en ai dû faire avant de me présenter devant vous. Je ne vois pas, d'ailleurs, quelle œuvre pourrait lui être préférée ou seulement comparée entre le couchant de Corneille et l'aurore de Racine. Vous reconnaîtrez même que l'auteur d'*Andromaque* n'a pas hésité à consacrer le génie de l'auteur d'*Agrippine* en lui empruntant le mouvement tragique d'une de ses plus fortes scènes. Vous le reconnaîtrez au passage. Livilla, n'écoutant que la haine et la jalousie, veut savoir de Sejanus s'il est prêt à faire ce qu'elle lui commandera :

Ce que je veux sera peut-être ta ruine...

SEJANUS.

N'importe, parlez, c'est?

LIVILLA.

C'est la mort d'Agrippine.

SEJANUS.

D'Agrippine, madame, hélas ! y pensez-vous ?

C'est bien positivement la scène d'Hermione et d'Oreste :

Courez au temple, il faut immoler... — Qui ? — Pyrrhus !
— Pyrrhus, madame ? — Et quoi, votre haine chancelle ?

Du reste, le plus haut mérite d'*Agrippine*, c'est le style. Élève, j'oserai dire émule de Corneille, il en a la grandeur et la dépasse même pour atteindre à la simplicité éclatante et forte des tragiques grecs. Écoutez cette suite de répliques terribles :

— Qu'on l'ôte de mes yeux, cette ingrate vipère.
— On te nommait ainsi quand tu perdis ton père...
— Qu'on égorge les siens, hormis Caligula...
— Pour te perdre il suffit de sauver celui-là !

Théophile Gautier, au jugement de qui je reviens avec confiance, ne craignait pas de reconnaître dans le ton général de l'*Agrippine* quelque chose de « la sublime ironie de Nicomède ».

Cependant, messieurs, tout n'est pas de la même force. J'avoue en toute impartialité que la première scène de l'ouvrage, dans laquelle Agrippine retrace à sa confidente les exploits du grand Germanicus, dépasse en enflure, en tours gigantesques et forcés, tout ce que le mauvais goût d'une époque pouvait accumuler d'insupportable et de faux ; voilà probablement ce que Tallemant des Réaux appelait un vrai galimatias. N'ayant pas vu la pièce, il n'aura lu que cette première scène et le livre sera tombé de ses mains. Surmontez, je vous en prie, cette première impression. Le sacrifice fait aux faux dieux, Cyrano rentre, pour ne s'en plus écarter, dans le vrai style tragique. Je vous demande aussi de ne pas vous arrêter à quelques expressions parfaitement correctes et saines, mais vieillies, telles que :

Mettre les voiles bas n'ayant pas perdu l'ourse.

Elles n'avaient rien de trivial ni de burlesque au temps de Cyrano.

En retour, vous serez surpris de la quantité de tours poétiques et neufs qui éclatent dans

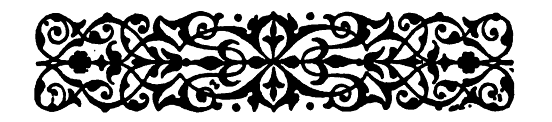
cette poésie pleine de verdeur et de force juvénile, et qui la rapprochent de l'art moderne. L'accent qui nous touche le plus était peut-être ce qui blessait le plus les contemporains du grand siècle.

Je m'arrête, messieurs. Il est temps que je laisse la place aux interprètes qui vous feront comprendre avec le prestige de leur art ce que je me borne à vous indiquer d'une manière si imparfaite, si incomplète tout au moins.

Votre suffrage éclairé va restituer à Savinien de Cyrano la place qu'il mérite d'occuper dans le musée littéraire de la France; et, comme le disait excellemment son libraire Charles de Sercy, dans l'avertissement qui précède la première édition d'*Agrippine* : « C'est un jugement que vous « en ferez, non pas avec moi, mais avec tous « les hommes d'esprit qui connaissent la beauté « du sien. » [30]



NOTES



NOTES

1. On ignore la date exacte de la représentation. Le catalogue Duval (cab. des mss.) dit que la pièce fut jouée par la troupe royale, ce qui ne peut s'entendre que de l'hôtel de Bourgogne ; mais j'ignore où M. Duval avait puisé cette indication, qui paraît vraisemblable.

2. Voici la citation complète : « Un fou « nommé Cyrano fit une piece de theatre intitulée *la Mort d'Agrippine*, où Sejanus disoit « des choses horribles contre les dieux. La piece « estoit un vray galimathias. Sercy, qui l'imprima, dit à Boisrobert qu'il avoit vendû « l'impression en moins de rien : « Je m'en « estonne, » dit Boisrobert. — « Ah ! monsieur, reprit le libraire, il y a de belles impietez. » (Tallemant, *Histor.*, édition de 1858, t. VII, p. 536.)

Le mot, bien que très-piquant, me paraît moins drôle que ce zèle étrange qui taxe d'im-

piétés les traits lancés contre les dieux du paganisme;

Ces dieux que l'homme a fait et qui n'ont pas fait l'homme,

comme le dit Cyrano lui-même en un vers admirable qui marque clairement sa pensée.

3. Le père Niceron rejette positivement au rang des fables les anecdotes données sur Cyrano par le *Menagiana*.

4. F. Mérilhou. *Cyrano de Bergerac*, brochure in-8°, Périgueux, 1856.

5. « Mon demon s'estant muny des choses necessaires pour un si grand voyage, me demanda en quel endroit de mon païs (la Terre) je voulois descendre. Je luy dis que la pluspart des riches enfans de Paris se proposant un voyage à Rome une fois en la vie, n'imaginant pas apres cela qu'il y eust rien de beau ny à faire ny à voir, je le priois de trouver bon que je les imitasse. » (*Hist. comique des Estat et Empire de la Lune*, éd. de 1665, p. 133.)

6. « Chassé de cet établissement (le collége de Beauvais), et *venu à Paris* pour terminer ses études, Cyrano parvint à se faire admettre parmi les disciples de Gassendi. » (Taschereau, *Hist. de Molière*, 2e édition, 1828.)

7. Je relève deux seigneuries de Mauvières dans le *Dictionnaire des fiefs* de M. Gourdon de Genouillac, la première en Berry, possédée en 1450 par M. de Mauvise, la seconde en Bretagne, possédée en 1696 par M. Perrin. Le même recueil me fournit une seigneurie de Bergerac en Bretagne, possédée par M. Le Roy en 1700. La ville de Bergerac en Périgord n'a jamais constitué une seigneurie particulière.

Je sais que les contemporains de Cyrano le nommèrent souvent M. de Bergerac, et qu'un de ses neveux se fit appeler, dans un acte public, sieur de Bergerac; mais Cyrano lui-même signa toujours *de Cyrano Bergerac,* ce qui indique un surnom plutôt qu'un nom de terre.

8. « J'avois attaché tout autour de moy quantité de fioles pleines de rosée, sur lesquelles le soleil dardoit ses rayons si violemment, que la chaleur qui les attiroit, comme elle fait les plus grosses nuées, m'eleva si haut qu'enfin je me trouvay au-dessus de la moyenne region. Mais comme cette attraction me faisoit monter avec trop de rapidité..., je cassay plusieurs de mes fioles, jusqu'à ce que je sentis que ma pesanteur surmontoit l'attraction, et que je redescendois vers la terre. » (*Hist. comique*, etc., p. 4.)

9. Louis, vicomte, puis duc d'Arpajon, marquis de Severac, lieutenant général au gouvernement de Languedoc, lieutenant général des armées du roi, ambassadeur extraordinaire en Pologne, ministre d'État, chevalier du Saint-Esprit; mort à Severac le 27 avril 1679. Il était fils de Jean, baron d'Arpajon et de Severac, et de Jacquette de Clermont-Lodève, et épousa en premières noces Gloriande de Lauzières de Thémines, fille du maréchal de France; en secondes, Marie-Élisabeth, fille de Bertrand de Simiane, comte de Moncha, morte à Pézénas le 9 novembre 1657; et en troisièmes, le 24 avril 1659, Catherine-Henriette de Harcourt de Beuvron, fille de François de Harcourt II, marquis de Beuvron.

Arpajou ou Arpajon est une petite ville de l'arrondissement d'Aurillac, que Louis XIV érigea à titre de duché en 1651 pour récompenser les services du marquis de Severac, qui ne poursuivit pas l'enregistrement des lettres patentes, en sorte que son duché demeura purement personnel et viager. En 1721, les Severac, possesseurs de la petite ville de Châtres, près Montlhéry, la firent ériger en marquisat, et, la débaptisant, lui donnèrent le nom d'Arpajon, pour rappeler le berceau de leurs ancêtres.

Le duc d'Arpajon, véritable héros du moyen

âge, avait fait la guerre aux Turcs avec de si brillants succès que l'Ordre de Malte, pour reconnaître les services qu'il avait rendus à l'ordre et à la chrétienté, le déclara chevalier grand croix perpétuel et héréditaire, distinction sans exemple. Mais la dernière partie de sa longue carrière fut troublée par de cruelles catastrophes; son fils, le marquis de Severac, ayant attaqué le château paternel à la tête d'une bande de brigands, fut condamné à la peine des parricides; la sentence ne s'exécuta pas; le Cabinet des Manuscrits renferme à ce sujet des détails dont on pourrait tirer le plus curieux des romans; il existe, de la main de M. d'Argenson, des notes bien singulières sur Mlle d'Arpajon, la petite-fille du duc. Mais revenons.

Loret, sous la date du 7 février 1654, raconte comme il suit une fête donnée par le duc :

> Jeudy, quantité de bouteilles
> Contenant des boissons vermeilles
> Firent joyeusement glou glou
> En l'hôtel du duc d'Arpajou...
> Tout y fut assez jovial,
> Car la comédie et le bal
> Qui suivirent cette abondance
> Divertirent fort l'assistance.

On peut supposer, sans invraisemblance, que notre poëte fut pour quelque chose dans ces divertissements littéraires.

10. Je n'ai découvert aucun détail sur la mort de Cyrano. Le Bret se borne à dire qu'il fut atteint à la tête par la chute d'une pièce de bois, comme si c'était la chose la plus ordinaire du monde qu'une pièce de bois tombât du haut de l'hôtel d'un grand seigneur. Mais Loret, qui ne nomme pas une seule fois Cyrano, raconte dans sa gazette du 3 janvier 1655 un événement qui nous permet d'entrevoir une explication plausible :

Le feu, ce terrible élément
Qui fait de tout son aliment,
Avec assez de violence,
Par la sotize ou negligence
D'un domestique yvrongne ou fou,
Se prit à l'hôtel d'Arpajou,
Le dernier de l'autre semaine,
Ce qui mit bien du monde en peine,
Car de ce logis enflâmé
Tout le quartier fut alarmé.

Trois ou quatre de ces bons pères
Dévôts, charitables, sincères,
Religieux de la Mercy,
Et plusieurs capucins aussy,
Avec des ardeurs sans pareilles
Firent en ce lieu des merveilles
Pour préserver le dit hôtel,
Comme ci c'eut été l'autel ;
Bref, tant de voizins y coururent
Et si soudain le secoururent
Que le faîte du bâtiment
Fut endommagé seulement...

La destruction de la toiture explique la chute de la pièce de bois et la blessure de Cyrano. Le 3 janvier 1655 était un dimanche; « le dernier de l'autre semaine » se rapporte au dimanche précédent, 27 décembre 1654, et Cyrano mourut des suites dans le cours de 1655. Ma conjecture s'accorde exactement avec l'ordre des dates.

Le récit de Loret nous montre, parmi les premiers qui secoururent l'hôtel d'Arpajon, les Pères de la Merci, établis au coin de la rue de Braque et de la rue du Chaume, et les Capucins qui résidaient entre la rue du Perche, la rue d'Orléans et la rue des Quatre-Fils, qui elle-même débouche dans la rue du Chaume au droit de la rue des Vieilles-Haudriettes. C'est donc au cœur du Marais qu'il fallait chercher et déterminer l'emplacement qu'occupait l'hôtel d'Arpajon : j'aurais voulu marquer la place où tomba Cyrano; je n'y ai pas réussi, malgré des investigations assidues et le concours des archéologues les mieux instruits des choses du vieux Paris. Ce renseignement que j'ai laborieusement et vainement poursuivi, le hasard me le livrera peut-être un jour.

Je rappelle ici que, par une coïncidence singulière, la même année 1655, qui vit mourir Cyrano, vit également succomber son maître Gassendi et son émule Tristan l'Hermite, l'illustre auteur

d'une illustre *Marianne,* hélas! bien oubliée.

11. Le Bret la désigne ainsi : « Madame de « Neuvillette, cette femme toute pieuse, toute « charitable, toute à son prochain, dont il avoit « l'honneur d'estre parent du costé de la noble « famille des Berangers. » C'est inutilement jusqu'ici que j'ai recherché la parenté possible des Beranger avec les Cyrano et avec les Neuvillette. (Voir cependant la *Notice généalogique*). J'ai même eu beaucoup de peine à découvrir qui était proprement Mme de Neuvillette. Ce nom est un nom de terre que portèrent différentes familles. Tallemant des Réaux parle d'un Neufvillette qui commandait un régiment de chevau-légers, et M. Paulin Pâris l'appelle Brandelis de Morel, comte de Neufvillette et comte d'Aubigny. Voilà bien un premier Neufvillette, contemporain de Cyrano; mais je lis dans La Chesnaye des Bois que Brandelis de Morel, fils de Ravend Morel II, seigneur d'Aubigny, et de Magdeleine de Champagne (fille du vicomte de Neufvillette), épousa Jacqueline Morelet du Museau. D'autre part, le dossier de la maison de Champagne de la Suze, au Cabinet des titres, m'apprend que François de Champagne (qui fut probablement le père de Magdeleine déjà nommée) avait épousé vers 1594 Renée de Keradreux ou de Karadeuc, comtesse ou vicomtesse de Neufvillette. Ils eurent un fils, nommé Claude de Champagne, vicomte de Neufvillette, qui vivait vers 1613, et qui avait épousé Claude de Riant. De ce mariage naquirent deux fils, savoir : Christophe de Champagne, vicomte de Neufvillette, époux de Magdeleine Robineau, et Claude de Champagne, vicomte de Neufvillette, époux de Marie-Louise Crochet. Ainsi, il a existé l'une après l'autre et dans un très-court espace de temps, vers le milieu du XVIIe siècle, trois dames titrées de la même terre de Neufvillette. De ces trois dames[1], Mme de Morel de Neufvillette et d'Aubigny, Mme Christophe de Champagne et de Neufvillette et Mme Claude de Champagne et de Neufvillette, laquelle fut l'amie et la consolatrice de Cyrano? La réponse à cette question ne m'est parvenue qu'après beaucoup de temps perdu et lorsque je n'y songeais plus guère. Je la dois au grand *Épitaphier* de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui nous a conservé l'épitaphe suivante; on la lisait dans l'oratoire de Jésus, derrière le monastère de Port-Royal à Paris :

1. Un René d'Aubourg, seigneur de Villambray et de Neufvillette était en 1619 époux de Marie de Soulfour (Cabinet des titres, dossier Soulfour).

Icy repose le corps de dame *Magdeleine Robineau* en son vivant veuve de messire *Christophe de Champagne*, chevalier, *baron de Neufvillette*. La grâce, dans sa jeunesse, changea ses passetems honestes en amertumes qui l'ont secrettement conduitte a la croix de Nostre Seigneur Jesus Christ; elle connut clairement cet ordre du Ciel, aussitost quelle eut perdu ce qui faisoit sa joye entre les creatures. La mort de son epoux la fit entierement mourir au monde, et cette perte luy acquit parfaitement Jesus-Christ. Cette pieuse Veuve n'eut plus d'autres pensées que de plaire au divin epoux meditant jour et nuit sa loy et ses mistaires, en imittant ses vertus dont les plus eclatantes furent celles qui la cachoient le plus aux yeux du monde; la solitude, le silence, l'humilité, la pauvreté, l'oraison continuelle et l'amour ardente de la croix furent les fidelles compagnes de sa retraite avec lesquelles elle quitta la terre pour entrer dans la gloire le 10[me] jour d'Avril de l'année 1657.

On ne saurait méconnaître à ce portrait la pieuse dame qui adoucit les derniers moments du poëte et le ramena aux vérités éternelles que son grand esprit était digne de comprendre. Elle ne lui survécut, on le voit, que de deux années environ. Le R. P. Cyprien de la Nativité de la Vierge, carme déchaussé, a publié le *Recueil des vertus et des écrits de madame la baronne de Neuvillette*, qui eut deux éditions chez Denys Béchet, la première in-8°, 1660, et la seconde in-12, 1666. Le R. P. Cyprien s'étend sur le prosélytisme de M[me] de Neuvillette et

sur les conversions qu'elle opéra, mais il ne fait aucune allusion à Savinien de Cyrano. A travers mille détails bizarres sur cette pieuse femme, qui, née en 1617, vécut d'abord dans les mondanités les plus raffinées et mourut à quarante ans au milieu de souffrances volontaires qui rappellent celles de Job, le R. P. Cyprien semble indiquer que le père et la mère de M[me] de Neuvillette, Guy Robineau et Marie de Morgony, étaient de condition très-modeste. Ceci me donne à penser que la parenté signalée par Le Bret était un cousinage entre les Robineau et les Bellanger ou Béranger, les uns et les autres simples marchands de Paris; il n'y aurait donc à retrancher du récit de Le Bret que le mot « noble » appliqué à une famille bourgeoise.

12. Dans ma conférence, j'avais confondu, comme l'a fait M. Jal, *Catherine de Cyrano*, prieure des Filles de la Croix, avec la mère *Marguerite de Jésus*, supérieure du même ordre. J'ai reconnu ma méprise. Ce sont deux personnes différentes. Voir la *Notice généalogique*.

13. J'avais été induit en erreur sur ce point, comme le prouve l'extrait suivant d'une communication que la vénérable prieure du monastère de la Croix a bien voulu m'adresser et dont je lui exprime ici ma sincère et respectueuse grati-

tude; en voici les termes textuels : « J'ai l'honneur de vous faire part des détails contenus dans nos archives touchant M. de Cyrano. Elles portent qu'il décéda en 1655 âgé de 35 ans, après avoir été ramené à Dieu par les avis et pressantes sollicitations de Notre Révérende Mère de Senaux, dite Marguerite de Jésus, dominicaine et fondatrice de notre monastère de la Croix. Notre chapelle ne conserve aucun reste extérieur de son monument; il a dû être détruit pendant la Terreur, notre église ayant été à cette époque transformée en magasin de charbon. »

14. Entre autres celle-ci, qui prive de son plus beau trait, selon moi, la scène de Cyrano : « Cent pistoles! ha mon fils, ne tient-il qu'à « ma vie pour conserver la tienne! Mais cent « pistoles! Corbinelli, *va-t'en luy dire qu'il se « laisse pendre sans dire mot*; cependant qu'il « ne s'afflige point, car je les en feray bien re- « pentir. »

15. Les deux scènes empruntées par Molière ont été reproduites textuellement par Théophile Gautier en son étude sur Cyrano; j'y renvoie les curieux qui voudraient constater de leurs yeux l'étendue et l'évidence du plagiat.

16. Grimarest a écrit une *Vie de Molière* qui

contient une prodigieuse quantité de fables, entre autres celle-ci. Molière, envoyé au collége des Jésuites, y aurait fait connaissance avec Chapelle et Bernier; M. Luillier, le père de Chapelle, lui choisit pour précepteur le célèbre Gassendi, qui enseigna la philosophie à Molière, en même temps qu'à Chapelle et à Bernier :

Cyrano de Bergerac, poursuit Grimarest, que son père avoit envoyé à Paris sous sa propre conduite pour achever ses études qu'il avoit assez mal commencées en Gascogne, se glissa dans la société des disciples de Gassendi... Il y fut admis cependant avec répugnance ; l'esprit turbulent de Cyrano ne convenoit point avec de jeunes gens qui avoient deja toute la justesse et l'esprit que l'on peut souhaiter dans des personnes toutes formées; mais le moyen de se débarrasser d'un jeune homme aussi insinuant, aussi vif, aussi gascon que Cyrano? Il fut donc reçu aux études, etc. Et comme ce Cyrano étoit très-avide de sçavoir et qu'il avoit une mémoire fort heureuse, il profitoit de tout, et il se fit un fond de bonnes choses dont il tira avantage dans la suite. Molière aussi ne s'est-il pas fait un scrupule de placer dans ses ouvrages plusieurs pensées que Cyrano avoit employées auparavant dans les siens. *Il m'est permis*, disait Molière, *de reprendre mon bien où je le trouve* (p. 12-14).

Remarquons d'abord combien le mot de Molière s'est altéré depuis Grimarest jusqu'à nous. On fait communément dire à notre grand comique qu'il *prenait* son bien où il le trouvait,

commode justification du plagiat. Grimarest ne va pas si loin : d'après lui, Molière aurait simplement *repris* son bien à Cyrano qui le lui aurait volé ; de sorte que dans l'affaire du *Pédant joué* et des *Fourberies de Scapin*, ce serait Cyrano qui, vingt ans à l'avance, aurait dérobé ce que Molière devait écrire vingt ans plus tard.

La combinaison du panégyriste est ingénieuse, mais elle ne tient pas contre les dates.

Cyrano naquit en 1619, Molière en 1622, Bernier en 1625, Chapelle en 1626 ; de sorte qu'en 1638, époque où Cyrano s'engagea dans les gardes à l'âge de dix-neuf ans, Molière n'avait que seize ans, Bernier que treize ans et Chapelle que douze ans. Une différence de sept ans entre jeunes gens ne permet pas d'y voir des condisciples ; lorsque les plus jeunes entrent à l'école, les plus âgés sont près d'en sortir ; et lorsque ceux-ci étudient la philosophie, les premiers en sont encore aux éléments de la grammaire.

Si Molière n'avait pour se défendre que l'excuse tardive forgée par Grimarest, son compte serait bon.

17. Ce *plexus* généalogique se compose de trois rameaux distincts dont il est impossible de rendre figurativement le croisement presque inextricable. Qu'on en juge :

I. RACE D'AUGUSTE.

1. AUGUSTE, empereur. 3 femmes : 1° *Clodia*, — 2° *Scribonia*, — 3° *Livie Drusilla*, femme de *Tibère Néron*.
2. JULIE. 3 maris : 1° *M. C. Marcellus*, — 2° *M. Vipsanius Agrippa*, — 3° *Tibère*, empereur.
3. AGRIPPINE IIe, femme de *Germanicus*.
4. CALIGULA. | AGRIPPINE IIIe.

II. RACE D'AGRIPPA.

1. M. VIPSANIUS AGRIPPA. 2 femmes : 1° *Cecilia Attica*, — 2° *Julie*.
2. AGRIPPINE Ire. 2 maris : 1° *Tibère*, — 2° *Asinius Gallus*. | AGRIPPINE IIe, femme de *Germanicus*.
3. (1er lit) DRUSUS, mari de *Livilla*. | CALIGULA, empereur. | AGRIPPINE IIIe. 2 maris : 1° *Domitius Ænobarbus*, 2° *Claude*, empereur.
4. *Néron*, empereur.

III. Race de Tibère.

1. Tibère Néron, mari de *Livie*, depuis remariée à *Auguste*.

2. Tibère, empereur. 3 femmes : 1° *N....*, — 2° *M. Vipsania Agrippina* (*Agrippine Ire*), — 3° *Julie*.

Drusus Ier, mari d'*Antonia*, fille d'*Octavie César* et de *Marc-Antoine*.

3. Drusus II, mari de *Livilla*.

Germanicus, mari d'*Agrippine II*.

Livilla, femme de *Drusus II*.

4. Caligula, empereur.

Agrippine III, 2 maris : 1° *Domitius Ænobarbus*, 2° *Claude*, empereur.

5. *Néron*, empereur.

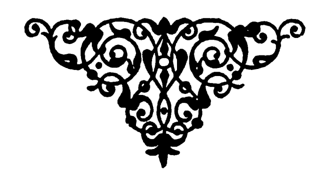
18. On tient généralement que ce fut l'île de Palmirola; mais le savant Mattèo Egitio, dans une lettre à l'abbé Lenglet Dufresnoy, veut que ce soit l'île Ventatene.

19. Ainsi disent les historiens; mais Antonia était la propre mère et non l'aïeule de Livilla.

20. Voici le titre exact de l'édition originale : « *La Mort d'Agrippine, veufve de Germanicus,* tragédie par M. de Cyrano Bergerac. — A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais dans la salle Dauphine, à la bonne foy couronnée. — M. DC LIV. Avec privilege du roy. » — La pièce est dédiée à Mgr le duc d'Arpajon. En tête de la première page, les armes gravées de ce duc, et au-dessous la scène d'Agrippine jetant son poignard. Le privilége est du 16 décembre 1653, pour neuf ans. Je transcris ici l'avertissement du libraire :

Le libraire au lecteur. — Mon cher lecteur, après vous avoir donné l'impression d'un si bel ouvrage, j'ai crû vous devoir un volume de lettres du mesme autheur, pour satisfaire entierement vostre curiosité. Il y en a qui contiennent des descriptions; il y en a de satiriques; il y en a de burlesques; il y en a d'amoureuses, et toutes sont dans leur genre si excellentes et si propres à leurs sujets, que l'autheur paroist aussi merveilleux en prose qu'en vers. C'est un jugement que vous en ferez, non pas avec

moy, mais avec tous les hommes d'esprit qui connoissent la beauté du sien. Je fais rouler la presse avec autant de diligence qu'il m'est possible pour vous en donner le contentement et à moy celuy de vous faire advouër que je vous auray dit la vérité.



GÉNÉALOGIE DES CYRANOS

ARBRE GÉNÉALOGIQUE

I. (1) Savinien Ier, secrétaire du roi, auditeur à la chambre des comptes de Paris, vivant en 1570, 1571, 1573, 1574.

II.
- (2) Abel Ier, sieur de Mauvières. — 1612. *Esperance Berenger*, morts l'un et l'autre avant 1649.
- (3) Pierre Ier 1621 *Charlotte Genne.*
- (4) Samuel 1616 *Marie de Serquevillé.*
- (5) Anne *Jacques Steppard* — morte 1652.
- (6) Catherine prieure des Filles de la Croix. 1642 à 1700.

III.
- (7) Abel II, sieur de Mauvières, né 1613, *Marie* ou *Michelle Marcy.* Mort avant 1699.
- (8) Denys né 1614.
- (9) Anthoine né 1616.
- (10) Honoré né 1617.
- (11) Savinien II dit *Bergerac* poëte né 1619 mort 1655.
- (12) Marie — 1644 *Jean de Serre.*
- (13) Anne — 1649 *Charles de Poussemotte.*

IV.
- (14) Marie-Catherine, née 1659.
- (15) Pierre-Abel III, sieur de Cassan. *Marie d'Aussy.* — Mort avant 1674.
- (16) Catherine — 1699 *Jacques-Philippe Wleughels.*
- (17) Pierre II, sieur de Bergerac, vivant en 1699.

V.
- (18) Marie-Élisabeth, née 1661. — *Jean Choffier.* — Morte 1738.
- (19) Hierosme Dominique, sieur de Saint-Laurent, né 1665. — 1. *Simonne Landois.* — 2. *Marie Cherbois.*
- (20) Paul, né 1668.

VI. (21) N...., née 1728.

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA FAMILLE DE CYRANO

J'ai dressé l'arbre généalogique des Cyranos au moyen des actes recueillis par feu M. Jal dans les archives de la ville de Paris, détruites en 1871, et insérés dans son *Dictionnaire de biographie et d'histoire* (Paris, 1867, gr. in-8°). Je vais développer ces éléments en les fortifiant de quelques détails dus à mes recherches personnelles, et en rectifiant certaines erreurs échappées à M. Jal. Par exemple, le vénérable biographe avait confondu Pierre-Abel III avec son frère Pierre, qui porta, lui second, le nom de Bergerac. Ce sont de toute nécessité deux personnages différents, puisqu'Abel-Pierre, époux de Marie Daussin, était mort en 1674, tandis que Pierre figure à l'acte de mariage de Catherine, sa sœur, avec J. P. Wleughels en 1699.

Un mot d'abord sur la famille de Cyrano et sur ses origines possibles.

Son auteur le plus anciennement connu, Savinien de Cyrano, est dénommé *Saviniou de Tirano* dans l'inventaire des archives de l'assistance publique, mais l'original en double que l'archiviste M. Brièle a bien voulu me communiquer porte lisiblement *Savinian de Cirano;* la signature autographe est *de Cirano*. Mais comme son petit-fils écrivait *Cyrano*, l'*y* a prévalu. La confusion du T et du C est d'ailleurs fréquente dans la lecture des textes anciens. C'est pourquoi je signale aux chercheurs un seigneur de *Tyranno Gombo*, cité à la date de 1294,

par Des Camps, p. 558 de son *Inventaire de la Chambre des Comptes*.

Les vingt et un membres de la famille de Cyrano compris dans la notice généalogique sont Parisiens, sans en excepter un seul. Les petits fiefs ou seigneuries qu'ils ont pu tenir au XVIIe et au XVIIIe siècle ne fournissent aucune lumière sur l'origine de la famille, puisqu'ils étaient d'acquisition récente, leur auteur Savinien Ier paraissant n'en avoir possédé aucun.

J'ai dit, dans ma conférence, que les portraits gravés de Cyrano de Bergerac, le poëte, accusent le type caractérisé du Kymri breton ; peut-être breton est-il de trop, car on aperçoit une ressemblance assez frappante entre les traits de Cyrano et ceux de Pascal, qui était, lui, un Kymri d'Auvergne.

Je laisse donc la question d'origine, qui est hors de ma portée. Fût-elle résolue, elle ne changerait rien à ce fait, indiscutablement acquis, qu'à partir de l'année 1571, où la famille Cyrano apparaît pour la première fois dans un acte public, jusqu'à l'année 1738, où elle s'éteignit, elle était et demeura invariablement parisienne.

Abordons maintenant les divers Cyranos dans l'ordre des degrés de filiation.

Ier *degré*. Le plus ancien des Cyranos connus est noble homme messire SAVINIEN DE CIRANO, qui fut pourvu le 9 mars 1571 d'un des offices de secrétaires du roi créés par l'édit du mois de septembre 1570 (*Histoire de la Grande Chancellerie de France*). Il obtint ensuite une charge d'auditeur à la Chambre des comptes créée en 1573 ; mais je lis à la suite de son nom sur les états des officiers de cette Chambre : *non receu*. La charge, toutefois, n'ayant été remplie par son successeur Philibert de Buron que le 25 juin 1574 (Bibl. nationale, ms. 14070), j'en infère que la maladie ou la mort empêchèrent Savinien Ier de siéger à la Chambre des comptes.

J'ai trouvé une trace nouvelle de mon personnage dans l'inventaire des archives de l'Hôtel-Dieu de Paris[1], sous cette forme analytique : « 266-1. Bail à rente par Savinien de Tirano (*sic*), conseiller du roi, à Guillaume Durant, marchand boucher, du quart d'une maison sise rue de la Bûcherie, à l'enseigne du Papillon. (Original et duplicata, 18 décembre 1573.) »

Ainsi Savinien Ier était propriétaire à Paris, ce qui indique une existence précédemment assise ; le contexte de l'acte, où figure également Mme de Cirano, constate qu'ils possédaient ce quart par indivis, d'où l'on pourrait inférer que la maison de la Bûcherie était patrimoniale.

A la suite de l'acte se trouve une quittance donnée par Savinien de Cirano sous la date du 16 mars 1574. Nous pouvons donc circonscrire la date de sa mort entre le 16 mars 1574 et le 25 juin suivant, époque de son remplacement à la Chambre des comptes. — Il ne prenait aucune qualification seigneuriale. Secrétaire du roi depuis 1571 seulement, sa noblesse était toute récente, et j'ajoute que le manuscrit 14070 l'appelle *Savinien Cirano* tout court.

Quant au prénom de Savinien, qui passa à l'un de ses petits-fils, c'est le nom d'un saint du IIIe siècle qui évangélisa le pays des Sénonois, particulièrement les villes de Sens et de Troyes.

1. Je crois rendre service aux érudits et aux curieux en les informant que la plus grande partie des archives de l'assistance publique a échappé aux incendies du mois de mai 1871, grâce aux précautions intelligentes prises par feu M. Husson et par M. Brièle, l'archiviste actuel, pendant le siége de Paris par les Prussiens. Ce précieux dépôt renferme quantité de documents et de dossiers intéressants pour les familles non moins que pour l'histoire de Paris.

Savinien Ier avait épousé dame *Anne Lemaire*, encore vivante à Paris en 1614.

De ce mariage naquirent, je crois, quatre enfants :

(2) ABEL Ier, rapporté ci-après, qui continua la postérité ; (3) PIERRE, qui fiança le 11 juillet 1621 et épousa le lendemain à Saint-Germain l'Auxerrois, *Charlotte Genne ;* (4) *Samuel*, qui fiança le 24 septembre 1616 et épousa le 27 à Saint-Eustache *Marie de Serquevillé ;* (5) *Anne*, femme de noble homme *Jacques Stoppart*, trésorier des aumônes et offrandes du roi ; elle demeurait, lorsqu'elle mourut, au carrefour du Chevalier-du-Guet, et fut inhumée à Saint-Eustache le 20 novembre 1652 ; (6) *Catherine de Cyrano*, qui figure, avec le titre de prieure des Filles de la Croix, au baptême de *Marie-Catherine*, sa petite-nièce, le 7 septembre 1659. Je m'expliquerai tout à l'heure sur cette parenté.

J'avais cru un peu légèrement, sur la foi de M. Jal, que Catherine de Cyrano n'était autre que la mère Marguerite de Jésus, dont M. Le Bret parle en ces termes dans sa préface biographique de l'*Histoire des États et Empires de la Lune :* « Cette humeur si peu soucieuse de la fortune lui fit négliger plusieurs belles connoissances que la reverende Mère Marguerite, qui l'estimoit particulierement, voulut luy procurer. » Mais c'est une confusion dont je m'excuse sincèrement et d'où je me retire au plus vite. *Perseverare diabolicum.* La mère Marguerite de Jésus s'appelait Marie de Senaux, et non Catherine de Cyrano ; elle était la fille de M. de Senaux, secrétaire du roi, gentilhomme toulousain ; elle mourut à Paris en odeur de sainteté le 7 juin 1657. Cette date m'est donnée par un opuscule rarissime, *La Vie de la venerable mere Marguerite de Jesus* (Bibl. nat., Ln 27, 18817, in-4°), et Loret la confirme (*Muse historique* du 9 juin 1657).

M. Ch. Hippeau, dans une excellente notice sur Cyrano, dit que « une de ses parentes, religieuse aux Filles de la Croix dans le faubourg Saint-Antoine, avoit beaucoup contribué à lui inspirer les sentiments religieux qui, dans les derniers temps de sa vie, lui avoient fait abjurer ses erreurs. Ce fut dans l'église de cette abbaye qu'il désira que son corps fût transporté, et il y fut inhumé en effet ».

D'autre part, je lis à la page 33 de l'opuscule précité sur la mère Marguerite : « Pour mieux réussir dans ses desseins, elle n'avoit nul égard au temporel de celles qui demandoient d'être reçues, mais seulement à leur vocation, qu'elle examinoit fort soigneusement, pour n'admettre dans sa communauté que de bons sujets. Par ce moyen, elle reçut des ames d'une grace extraordinaire... Il y en eut particulierement deux d'une vertu si eclatante que la venerable mere, ecrivant à son monastere de Toulouse les nouvelles de leur réception, fit leur eloge en ces termes : « Dieu nous a donné deux novices, en« tre autres, qui seroient capables de faire des fondations « sans doute mille fois mieux que moy. Ce sont deux « esprits fort excellens, doux, humbles et devots... L'une « a nom sœur Catherine de Sainte Anne (p. 33). » Il m'avait semblé que cette Catherine, si capable de faire des fondations, pouvait être précisément Catherine de Cyrano, qui, novice, puis sœur professe après 1640, date de la translation des Filles de la Croix à la rue de Charonne, servit de lien entre Savinien de Cyrano et la mère Marguerite, et qui ne tarda pas à obtenir la dignité de prieure, la plus élevée de la communauté après celle de mère supérieure.

Je n'ai pas la preuve authentique de la filiation que j'attribue à Catherine de Cyrano ; cependant, cette vénérable personne ne pouvait être que la tante, la cousine ou la sœur de Cyrano Bergerac. Sa sœur, on l'aurait dit ; on n'aurait pas employé en parlant de la sœur cette expression vague « une parente ». Une cousine, cela se pourrait, en la supposant fille de Pierre Ier ou de Samuel ; mais comme Samuel ne se maria qu'en 1616 et Pierre Ier en 1621, une fille issue de l'un ou l'autre de ces mariages eût été bien jeune encore pour exercer une

influence sérieuse sur les idées de notre poëte, né entre ces deux dates. Le rôle de Catherine de Cyrano dans la conversion de Savinien s'accorde, au contraire, avec l'âge et l'autorité d'une tante.

On trouve dans les papiers des Filles de la Croix, aux Archives de l'État, une Catherine de Cyrano, fille de la Croix, dite de Sainte-Hyacinthe (contrats du 18 septembre 1698, et 30 juin 1700, reçus par Mes Henry et Huet, notaires à Paris. Archives, Filles de la Croix, L, 1059); j'ai pu croire un instant qu'à quarante-cinq ans de distance, il s'agissait de Marie-Catherine, filleule de la première (voir ci-après au nº 14); mais les notes qui m'ont été fournies par la précieuse obligeance de ma Rév. Mère madame la prieure du couvent des Filles de la Croix, prouve que Catherine de Cyrano y vécut soixante années consécutives après sa profession; en effet, les archives du couvent montrent que sœur Catherine de Cyrano, dite de Sainte-Hyacinthe (ce ne serait donc pas la sœur Catherine de Sainte-Anne, désignée par la R. Mère Marguerite de Senaux), prononça ses vœux le 28 avril 1642, fut sœur discrète en 1687 et mourut le 17 février 1702. Quant à son prieuré, constaté par l'acte de baptême de Marie-Catherine, il n'y en a plus de traces au couvent, dont les registres, portés aux Archives en 1793, n'existent plus aujourd'hui.

(Sur le couvent des Filles de la Croix et sur la mère Marguerite de Jésus, qui au milieu du XVIIe siècle exerçait sur la haute société parisienne une sorte de dictature spirituelle, consulter, outre l'opuscule précité, les mémoires du temps, la *Muse historique* de Loret, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, le *Dictionnaire historique de la Ville de Paris*, de Hurtaut et Magny, articles *Filles de la Croix* et *Saint-Thomas-d'Aquin*, etc.)

II. Noble homme ABEL Ier DE CYRANO (2), écuyer, sieur de Mauvières, fils aîné de Savinien Ier de Cyrano et d'Anne Le Maire.

Fut marié le 3 septembre 1612 à Saint-Gervais avec damoiselle *Esperance Berenger*. Il demeurait alors rue des Prouvaires, paroisse Saint-Eustache.

La date de leur mort est inconnue; on sait seulement qu'ils n'existaient plus en 1649.

On peut choisir le fief de Mauvières entre les quatre localités suivantes, sans compter celles du même nom qui pourraient exister encore:

1° *Mauvières* (Ille-et-Vilaine), avec un château, commune de la Mézière, canton d'Hedé, arrondissement de Rennes;

2° *Mauvières* (Indre), canton de Belabre, arrondissement du Blanc;

3° *Mauvières* (Indre-et-Loire), commune et canton de Loches;

4° *Mauvières* (Seine-et-Oise); c'est un simple moulin dans la commune de Saint-Forget, canton de Chevreuse, arrondissement de Rambouillet.

Mme Abel de Cyrano est dénommée « damoiselle Esperance Berenger » en son acte de mariage; ailleurs on l'appelle Bellanger. Mais Le Bret dit expressément que Mme de Neuvillette était parente de Cyrano « du côté de la noble famille des Berangers. » Je n'ai pu jusqu'à présent, éclaircir cette parenté. Il y a eu bien des Beranger, Berenger et Bellanger, outre l'illustre maison des Berenger de Sassenage en Dauphiné.

J'ai découvert, cependent, quelque chose de curieux.

On lit au tome VII du grand *Épitaphier* de l'Arsenal, l'épitaphe suivante, recueillie dans l'église Saint-Eustache: « Cy gist honorable homme *Antoine Bellanger*, marchand bourgeois de Paris, mort le 23 décembre 1588; et *Fleurance Tricot*, sa femme, morte le 4 février 1587. » Il me semble bien tenir là les véritables père et mère de Mme Abel Ier de Cyrano; pour moi, je me persuade que cette *Fleurance* doit être, de droit, la mère de cette *Esperance*. Remarquez en passant que ce sont là des prénoms à la mode du Dauphiné.

Mais voici un autre détail singulier.

L'*Épitaphier* donne les armes des époux Bellanger. Fleurance Tricot portait d'azur au sautoir d'or cantonné de quatre colimaçons d'argent; pour Antoine Bellanger, il portait d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans et en pointe *d'une couronne de marquis* du même. Ces Bellanger étaient-ils des Berenger? Existait-il entre eux et les marquis de Berenger un lien mystérieux? c'est ce que je ne saurais dire.

Il faut même ajouter, pour l'exactitude des faits, que l'*Épitaphier* manuscrit de la Bibliothèque nationale (Épitaphes de Paris, t. II, p. 355) donne aux époux Bellanger des armes absolument différentes; pour lui, de gueules à un hexagone composé de deux triangles d'or, à l'étoile du même en cœur; pour elle d'azur, à l'épi d'orge avec sa tige d'or, accompagné en chef de deux chapelets d'argent, chacun rempli d'une rose du même avec la tige de sinople.

Mais les armoiries de l'Arsenal méritent plus de confiance, parce qu'elles ont été relevées, dessinées et enluminées avec soin; dans l'*Épitaphier* de la rue Richelieu elles sont grossièrement esquissées à la plume.

Du reste il n'y a guère de doute que ces Bellanger marchands ne soient les auteurs de Mme Abel Ier, car un autre Bellanger, nommé Simon, et qualifié marchand, figure comme premier témoin au mariage d'Abel II, ci-après.

Du mariage d'Abel Ier de Cyrano avec Esperance Beranger ou Bellanger naquirent sept enfants, savoir :

(7) Abel II, rapporté ci-après, qui continua la postérité; (8) Denys, baptisé le 13 mars 1614 à la paroisse Saint-Eustache, les père et mère demeurant toujours rue des Prouvaires; le parrain fut Denys Feydeau, conseiller et secrétaire du roi; la marraine, Mme Anne Le Maire, veuve de Savinien Ier de Cyrano, grand'mère de l'enfant; (9) Anthoine, baptisé le 11 février 1616 à Saint-Eustache; la marraine fut Anne de Cyrano (Mme Stoppard), tante de l'enfant; (10) Honoré, baptisé le 3 juillet 1617 à Saint-Eustache; le parrain fut M. Honoré de Barentin, trésorier des parties casuelles; (11) Savinien II de Cyrano, baptisé à Saint-Sauveur le 6 mars 1619; le parrain fut M. Antoine Fanny, conseiller du roi et auditeur en la Chambre des comptes; la marraine, damoiselle Marie Feydeau, femme de messire Louis Perrot, secrétaire du roi. Il mourut, comme on sait, en 1655, et fut inhumé dans l'église des Filles de la Croix, rue de Charonne, d'après la relation de Le Bret, confirmée par Hurtaut et Magny (*Dict. hist. de la Ville de Paris*, t. III, p. 25), confirmée par la déclaration de madame la prieure actuelle du couvent. Le fils et la femme de son protecteur le duc d'Arpajon y furent inhumés après lui. D'où venait le nom de Bergerac qu'il a porté? Peut-être un nom de guerre, choisi pour rimer avec ceux des gentilshommes gascons qui formaient la compagnie de M. de Carbon de Castel-Jaloux, où il s'enrôla. Cependant son neveu Pierre prit la qualification de sieur de Bergerac dans un acte public en 1699. Bergerac était-il réellement un fief ou une petite seigneurie, et, dans ce cas, comment aurait-il passé de Savinien II de Cyrano au plus jeune de ses quatre neveux, sans s'arrêter entre les mains d'aucun de ses trois frères, ni des trois frères aînés de Pierre II? Je ne sais. Mais si Bergerac est un nom de fief, il devient clair comme le jour que de tous les Bergerac de France, la ville de Bergerac en Périgord est la seule qui n'ait rien à voir dans la question, attendu qu'au XVIIe siècle elle relevait nûment de la couronne de France; pas n'est besoin de démontrer qu'elle n'appartenait pas en fief à un cadet de famille parisien. Je trouve en 1700 une petite seigneurie de Bergerac en Bretagne, qui appartenait à M. Le Roy (Gourdon de Genouillac, *Dict. des fiefs*); et il existe dans le Puy-de-Dôme un autre Bergerac, hameau de 28 habitants, commune d'Ars. Mais, après tout, peut-être Pierre II ne portait-il le nom de Bergerac qu'en souvenir de son oncle. Il est à remarquer que Savi-

nien signa toujours *Cyrano-Bergerac*, et non de Bergerac, ni le sieur de Bergerac, comme il n'eût pas manqué de le faire s'il eût possédé la plus petite terre. Et si ses contemporains le nommèrent quelquefois M. de Bergerac, c'était à la fois courtoisie et ignorance du fait. Bergerac reste à mes yeux un nom de guerre, rien de plus, rien de moins; (12) *Marie*, mariée le 8 février 1644, à Saint-Eustache, à *Jean de Serres*, commis de M. de Maucroix, intendant des finances. Mme de Serre vendit en 1675 à M. Marotin, trésorier du duc de Vendôme, deux maisons dos à dos donnant sur la rue de Bièvre et la rue des Bernardins, qui appartinrent plus tard aux Bochart de Saron et à la famille de Braque; (13) *Anne*, femme de *Charles de Poussemotte*, écuyer, sieur de Tiercarville; elle fut marraine le 28 janvier 1649, de Jean-Baptiste de Serre, son neveu, fils de sa sœur Mme de Serre.

III (7). ABEL II DE CYRANO, fils aîné d'Abel Ier et d'Espérance Beranger, porta comme son père le titre de sieur de Mauvières, auquel il joignit celui de « gentilhomme de Sa Majesté ». On ignore la date précise de sa naissance, qui peut être fixée approximativement à 1613.

Fiancé le 30 juin 1649, il se maria le lendemain, 1er juillet, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à *Marie-Michelle Marcy*, fille de feu Simon Marcy et de feu Perrette Du Four, en présence de Simon Bellanger, marchand, Nicolas Guyot et Gervais Le Verrier, bourgeois de Paris. On sait qu'il était mort avant 1699.

Ils eurent quatre enfants : (14) *Marie Catherine IIe*, née le 7 septembre 1659, baptisée le lendemain à Saint-Jacques du Haut-Pas; le parrain fut Charles de Baroles, conseiller et aumônier du roi, et la marraine la révérende mère Catherine de Cyrano, prieure du couvent des Filles de la Croix, qui se fit remplacer par damoiselle Magdeleine de Borge; (15) PIERRE-ABEL III, rapporté ci-après, qui continua la postérité; (16) CATHERINE III, naissance inconnue; épousa, le 2 mars 1699, à Saint-Benoît, *Jacques-Philippe Wleughels*, fils de Philippe et frère de *Nicolas Wleughels*, peintres du roi; (17) PIERRE II, qui fut témoin à l'acte de mariage de sa sœur Catherine et s'y qualifia sieur de Bergerac; mais il signa Cyrano tout court. Il demeurait sur la paroisse Saint-Benoît.

IV. PIERRE-ABEL III, fils d'Abel II et de Marie-Michelle Marcy. Marié à Marie Daussin. Prenait en 1661 les titres de noble homme, conseiller du roi et trésorier général des aumônes, offrandes et dévotions de Sa Majesté. C'était la charge autrefois remplie par son grand-oncle Stopperd, mari d'Anne de Cyrano. Il demeurait rue des Prouvaires. Un acte de 1674, après sa mort, le qualifie sieur de Cassan.

Il eut trois enfants : (18) *Marie-Élisabeth*, baptisée le 7 avril 1661 à Saint-Eustache; mariée à *Jean Choffler*, maître apothicaire à Pontoise; enterrée à Saint-Benoît de Paris, le 19 mars 1738, âgée de 77 ans; (19) HIEROSME-DOMINIQUE, rapporté ci-après, qui continua la postérité; (20) PAUL, né en 1668, baptisé à Saint-Roch le 2 avril 1674 avec son frère aîné, dans les circonstances qu'on va lire.

V. HIEROSME-DOMINIQUE, deuxième enfant de Pierre-Abel III, né en mars 1665, fut baptisé à Saint-Roch le 2 avril 1674, en même temps que son frère puîné Paul, par les soins de leur mère devenue veuve, le premier étant âgé de neuf ans un mois et dix jours, le second de cinq ans sept mois et dix jours. Les parrains et marraines furent « quatre bons pauvres ».

Hierosme Dominique prenait le titre de sieur de Saint-Laurent. Il était veuf en 1719 de *Simonne Landois*; il se remaria le 24 février 1721, à Saint-Paul, à *Marie Cherbois*, couturière, demeurant rue Saint-Antoine; les témoins furent Gilles Barbier, cuisinier, rue Saint-Antoine, et Guillaume Vaucoret, maître à danser.

Il demeurait rue Bourtibourg.

M. Jal n'a signalé qu'une fille issue du second mariage de Hierosme-Dominique, mais il a omis de nous dire son nom. Cette fille, la dernière des Cyranos connus, fut baptisée le 1er novembre 1728; elle eut pour parrain Nicolas Edelinck, graveur du roi, demeurant rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Benoît.

La généalogie que je viens d'établir, et qui démontre l'abaissement douloureux où tombèrent successivement les descendants de Savinien Ier, embrasse une étendue de six degrés, y compris la filleule d'Edelinck, et une durée de cent soixante-huit ans, de 1570 à 1738.



PIÈCES JUSTIFICATIVES



PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. *Mariage d'Abel Ier de Cyrano* (2) *avec Espérance Bérenger*

(1612).

« Le troisiesme septembre mil six cent douze ont receu la benediction nuptiale, après la publication de trois bans et veu une lettre de trois autres de St-Eustache, noble homme *Abel de Cyrano*, de la paroisse de St-Eustache, et damoiselle *Esperance Berenger*, de cette paroisse. » (Anciennes archives de la Ville de Paris, aujourd'hui brûlées, registre Saint-Gervais.)

II. *Baptême de Denys de Cyrano* (8)

(1614).

« Le treiziesme de mars mil six cent quatorze a été baptisé *Denys*, fils de noble homme Abel de Cyrano, es-

cuyer, sieur de Mauvieres, et de damoiselle Esperance Bellanger (*sic*), sa femme demeurant rue des Prouvaires à Paris; le parin Denys Fedeau, conseiller et secretaire du roy; la marine dame Anne Le Maire, femme de feu noble homme messire Savinien de Cyrano, vivant conseiller et secretaire du Roy, maison et couronne de France. » (Reg. de Saint-Eustache.)

III. *Baptême d'Antoine de Cyrano* (9) (1616).

Fils des mêmes. M. Jal n'a donné cet acte que par extrait; il est daté du 11 *février* 1616. La marraine fut damoiselle Anne de Cyrano, femme de noble homme Jacques Stoper (*sic*), tresorier des offrandes et aumosnes du roy ». (Reg. de Saint-Eustache.)

IV. *Baptême d'Honoré de Cyrano* (10) (1617).

Frère des précédents. Le baptême eut lieu le 3 juillet 1617. Le parrain « messire Honoré Barentin, trésorier des parties casuelles ». (Reg. de Saint-Eustache.)

V. *Baptême de Savinien II de Cyrano* (11) (1619).

« Le sixiesme mars mil six cens dixneuf, *Savinien*, fils d'Abel de Cyrano, escuier, sieur de Mauvieres, et de damoiselle Esperance de Bellenger (*sic*); le parrain noble

homme Antoine Fauny, conceiller du Roy et auditeur en sa Chambre des comptes, de cette paroisse; la marraine damoiselle Marie Fedeau, femme de noble homme Mᵉ Louis Perrot, conceiller et secretaire du Roy, maison et couronne de France, de la paroisse de St Germain l'Auxerrois. » (Reg. de Saint-Sauveur.)

VI. *Mariage d'Abel II de Cyrano* (7) (1649).

Je le reconstruis d'après les lambeaux cités par M. Jal. Le 30 juin 1649 il se fiança à Saint-Jacques du Haut-Pas et se maria le lendemain. « Le premier juillet 1649 ont receu la benediction nuptiale *Abel de Cyrano*, fils de deffunct Abel de Cyrano et deffuncte Esperance Bellanger, et *Marie Marcy*, fille de feu Simon Marcy et de deffuncte Perrette Dufour; en presence de Simon Bellanger, marchand, Nicolas Guyot et Gervais le Verrier, bourgeois. » (Reg. de Saint-Jacques du Haut-Pas.)

VII. *Baptême de Marie Catherine II de Cyrano* (14) (1659).

« Le septiesme septembre mil six cens cinquante neuf, fut baptisée *Marie Catherine*, fille d'Abel de Cyrano, escuyer, sieur de Mauvieres, gentilhomme de Sa Majesté; le parrain Charles de Baroles, conceiller et aumosnier du roy; la marraine, la reverende Mere Catherine de Cyrano, prieure du couvent des Filles de la Croix, qui a prié de la remplacer damoiselle Magdeleine de Borge. » (Reg. de Saint-Jacques du Haut-Pas.)

Les autres actes cités par M. Jal sont analysés si brièvement que la transcription de ses extraits n'ajouterait rien aux indications renfermées dans mes notices *généalogiques*.

Un seul des portraits gravés de Savinien de Cyrano que possède le Cabinet des estampes doit être considéré comme authentique, ayant été fait par ordre et sous les yeux de ses amis Le Bret et de Prade, comme l'indique l'inscription suivante : « SAVINIANUS DE CIRANO DE BERGE-« RAC, nobilis gallus ex icone apud Nobiles Dominos « LE BRET et DE PRADE amicos ipsius antiquissimos de-« picto. » C'est une eau-forte avec ces indications : « *Z. H. pinxit. M del. et sculpsit.* » La marque *Z. H.* est certainement celle de Zacharie Heince, peintre d'histoire et graveur français, né en 1611, mort en 1669 ; la seconde marque m'est inconnue.

Un autre portrait porte la double signature *Heince del.* et *Ledoyen sc.* Celui-là nous fournit le dessin des armes de Cyrano qui portait de.... au chevron de.... accompagné en chef de deux pattes de lion et en pointe d'une *merlette* de... au chef de... Aucun émail n'est indiqué.

Un poëte anonyme a illustré ces portraits des vers suivants :

La terre me fut importune,
Je pris mon essor vers les cieux ;
J'y vis le soleil et la lune,
Et maintenant j'y vois les dieux



A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

RUE SAINT-HONORÉ, 338

M DCCC LXXV

VITU, Auguste, 1823-1891.
La mort d'Agrippine veufve de Germanicus tragédie de Cyrano Bergerac. Conférence faite au Théâtre de la gaîté dans la matinée litté-raire du 10 novembre 1872. Avec notice et pièces justificatives. Paris, 1875.
(Librairie des Bibliophiles)

pp. (4), 78. Genealogical table.
"Tiré à 350 exemplaires."
"Notice généalogique sur la famille de Cyrano", pp. [61]-72.

Microfilm, master preservation negative, of Harvard College Library copy.

Type only
Microfilm = 1
Sh l. = 1
NRMM = 1 (with trac. as on LC)

nsc

